

SÉRIE 7/7

- 1. Sécurité
- 2. Mobilité
- 3. Culture
- 4. Santé
- 5. Justice
- 6. Aînés
- 7. Enseignement

Sept reportages pour rendre compte des « vraies » attentes des Belges. Face aux propositions des partis.

# Mettre le redoublement en échec : c'est l'urgence

## Notre école fauche trop d'élèves. Mais comment agir ? En douceur ? Ou avec la manière forte ?

C'est un tic, une spécialité locale, une manie belge : notre école « buse » à tour de bras. Un élève de 15 ans sur deux a redoublé au moins une fois (47 %). Ne cherchez pas : c'est un record mondial. Et l'échec coûte, par an, 422 millions à la Communauté française (qui dit doubleurs dit davantage d'élèves à encadrer et subsidier).

Les dernières statistiques 2012-2013 le prouvent : l'échec diminue - les « frémissements » de ces deux dernières années deviennent de vraies tendances.

Mais ne chicanons pas : l'échec reste massif et plane très au-dessus des moyennes internationales.

Que faire ? Sous cette législature, la ministre CDH Marie-Dominique Simonet (remplacée plus tard par Marie-Martine Schyns) a opté pour la politique des « petits pas » : on encourage les écoles à tester des formules pouvant enrayer l'échec, on teste et on propage les bonnes recettes.

Probablement efficace (la diminution des taux d'échec tendrait à le signaler), cette méthode ne convainc pas tout le monde. Son défaut : elle est lente.

En février, un appel a été lancé par une trentaine d'associations et de personnalités (syndicats, parents, experts universitaires, etc.).

Ils ont invité les partis à élaborer, après scrutin, un plan de redressement de l'école - ce plan devant singulièrement réduire l'échec.

Les petits pas ou des mesures un peu plus contraignantes : tel sera le choix à opérer au cours de la prochaine législature, étant entendu que l'on est désormais tous d'accord (ou à peu près) pour considérer que la lutte contre l'échec excessif est à la fois nécessaire et possible. C'est déjà ça.

PIERRE BOULLON



Deux profs en classe pour faire de la remédiation immédiate

### Le redoublement banni dans les années impaires

Michel Flandrois est le directeur de l'Institut de la Providence à Woluwe-Saint-Lambert. Dans Le Soir du 26 mars, il nous présentait son projet d'école bannissant le redoublement dans les années impaires. « Nous sommes revenus à l'essentiel, à savoir le décret Missions, nous expliquait-il alors. Celui-ci fixe deux temps pour l'évaluation : la fin de la deuxième pour les socles de compétences et la fin de la sixième pour les compétences terminales. » Concrètement : à la Providence, on ne redouble plus en première, troisième et cinquième années, sauf exception. De là à interdire le redoublement ? Non. « Après la publication de l'article, plusieurs directeurs de grands collèges m'ont contacté pour en savoir plus, relate le directeur. Cela montre bien que les acteurs prennent conscience des aspects négatifs du redoublement. Mais il ne faudrait pas interdire la pratique ou imposer celle que je développe dans mon école : cela reviendrait à créer un nouveau décret et de nouvelles contraintes. J'estime que les décideurs doivent laisser davantage d'autonomie aux directions pour que, justement, la créativité puisse suivre son cours. »

En matière de remédiation, Michel Flandrois projette aussi de mettre en place un système innovant. Un enseignant sera disponible douze heures par semaine pour intervenir dans les cours d'un autre professeur, sur la demande expresse de ce dernier. « Ainsi, l'un pourra s'occuper des élèves 'forts' pour faire du dépassement, pendant que l'autre accompagnera les plus faibles de manière personnalisée. La formule permettra d'emmener les élèves moins performants le plus loin possible tout en garantissant l'excellence de la formation. » La formule permet, en outre, de ne pas stigmatiser les élèves à difficultés en les sortant de la classe. « J'ai relu toutes les études scientifiques à ce sujet, il vaut mieux rester dans la classe pour le jeune reste valorisé », explique Michel Flandrois. Le projet de l'Institut de la Providence démarrera sur le terrain à la rentrée prochaine... après plusieurs années de concertation avec tous les acteurs.

A.-C.B.

## remédiation Une pratique à « intégrer dans le package scolaire »

À l'école de la Source d'Evere, ce jeudi après les cours, Marine est aux commandes. La jeune fille a 19 ans, est étudiante en première année de communication et propose ses services de remédiation à neuf élèves de troisième et quatrième primaires. Marine a été recrutée par Schola ULB. Cette ASBL organise des séances de tutorat pour les jeunes depuis 25 ans déjà.

Particularité de la manœuvre : c'est gratuit. Et le détail est loin d'être anodin, puisque les remédiations privées et/ou organisées par les écoles sont généralement très coûteuses...

Devant Marine, sous contrat étudiant, neuf élèves, tous des profils d'élèves fragiles. « Nous avons un public multiculturel, explique Anita de Mahieu, la directrice de la Source. Deux enfants sur trois n'ont pas le français comme langue maternelle et les parents sont fort démunis à la maison. » Elle estime que, dans la Fédération Wallonie-Bruxelles, la situation s'améliore en matière d'échec scolaire. « De nombreux projets ont été mis en place. Dans mon école, le taux de redoublement n'a pas cessé de baisser ces cinq dernières années. »

Parlant de redoublement, dans la classe de remédiation, deux élèves ont un an de retard. Ils ne semblent pas avoir été particulièrement traumatisés par cette expérience, mais n'en sont pas heureux pour autant : « J'avais besoin de revoir les matières, dit une enfant. Mais mes copains m'ont manqué. »

La séance de remédiation commence. Marine demande aux quatrièmes de revoir leur dictée. Et directement après, un premier doigt se lève, celui d'un élève de troisième : « Madame, je ne comprends pas cet exercice-là... » Sirine bloque, elle doit souligner les verbes dans une série de phrases, mais n'y parvient pas. Avec patience, Marine tente de



Marine (19 ans), étudiante en communication, est tutrice à l'école de la Source d'Evere. Elle aide neuf élèves de troisième et quatrième primaires. Sa prestation ne coûte rien aux parents. © BRUNO DALMONTE

lui expliquer que le verbe est le mot qui fait l'action de la phrase.

Avec Schola ULB, le tuteur encadre en général de trois à huit élèves

Un autre élève tend la main. Même problème. L'étudiante s'accroche et reprend ses explications. Pendant ce temps, cinq bonnes minutes au moins, Chaïma lève à son tour son doigt. Puis son voisin de banc. Dans le fond, un garçon mâ-

chouille son bic, il semble hésiter à se manifester, puis finit par se lancer et tend lui aussi son bras vers le plafond. Décidément, Marine est très demandée : c'est toute la rangée de derrière qui attend désormais ses conseils. Les deux garçons du fond se sentent un peu délaissés, mais finissent par s'entraider.

16h30, il est temps de faire la dictée. Marine dicte des noms et des verbes commençant par la lettre « f », puis passe dans les bancs vérifier les réponses. La séance se termine, en douceur. Et on ressort de la classe avec le sentiment que cette remédiation est vraiment essentielle. Pendant près de deux heures, aucun des enfants n'a pensé à regarder par la fenêtre, derrière laquelle le soleil est pourtant radieux et incitant à l'école buissonnière.

« Ça nous aide pour comprendre », répondent-ils d'ailleurs en chœur, lorsqu'on leur demande ce que leur apporte la remédiation. « Grâce à cela, j'ai 95 % en français », lance une fillette, avant de dire au revoir à sa tutrice. Au cours de la leçon, Marine était parfois hésitante. Elle reconnaît d'ailleurs bien volontiers qu'elle n'a pas une formation d'enseignante et qu'elle ne remplacera pas le professeur attiré de ses élèves. Mais

qu'importe, les enfants présents ont bien besoin d'une attention particulière dans leur scolarité. Une initiative locale donc, pour lutter contre l'échec scolaire, mais trop rarement organisée dans le cadre de l'école et trop souvent payante. D'ailleurs, les demandes de tuteurs affluent auprès de Schola ULB. Sally Willems, la coordinatrice de l'ASBL, regrette le côté local de l'initiative : « Si les personnes s'en vont, le projet s'arrête. Il faudrait instaurer un sys-

tème de remédiation systématique, quelle que soit sa forme. Et cela devrait clairement être inclus dans le package scolaire. Sur le terrain, on voit des initiatives intéressantes en ce sens, par exemple, certaines écoles ont choisi de donner des cours de 45 minutes plutôt que de 50 pour dégager du temps pour la remédiation. Mais encore une fois, c'est local, si le directeur part, le projet s'en va avec lui. » Sally Willems appelle à une modernisation de l'école. « Quand on

réfléchit, l'école actuelle est la même qu'il y a une vingtaine d'années... Elle n'a pas changé, alors que la société a énormément évolué. » Et de proposer quelques pistes, outre la remédiation intégrée : encourager les grands projets hors du programme scolaire stricto sensu, remanier la structure organisationnelle de l'école, mettre de la verdure dans les cours de récréation... ■ ANN-CHARLOTTE BERSIPONT



Apprendre aux élèves à avoir une meilleure gestion du temps

### Décrochage scolaire et décrochage familial vont souvent de pair

Avec ses cheveux grisonnants Jean-Pierre Pirson a plus l'allure d'un jeune papy que d'un pédagogue spécialiste de la remédiation. Pédagogue, il l'est. Spécialiste de la remédiation, il l'est moins. Il refuse en fait cette étiquette. Son truc à lui, c'est la « formation au métier d'étudiant » au sein de l'ASBL Repères à Etalle. « J'ai la conviction, dit-il, que la remédiation a d'abord besoin de repères, or la plupart du temps elle s'inscrit dans l'urgence, quand le torchon brûle. »

Une conviction bâtie sur une longue expérience : « Décrochage scolaire et décrochage familial vont souvent de pair ». Il cherche à comprendre, à décoder, via des ateliers de partage et des rencontres individuelles avec les ados.

Les causes des difficultés scolaires, il les connaît par cœur. « Il y a l'ennui à l'école, les gosses ne savent pas ce qu'ils viennent y faire. Et le classique "tu comprendras quand tu seras grand" des adultes, n'arrange rien ». Mais Jean-Pierre Pirson y ajoute une pièce, maîtresse : la gestion du temps. « Souvent, les ados en difficulté n'ont pas conscience du temps... autre que leur faim. Ma première démarche est de leur faire acheter un agenda. Et c'est parfois acquis de haute lutte ! »

www.reperes-asbl.be

ÉRIC BURGRAFF



La réussite de tous n'entraîne pas de nivellement par le bas

### Une école où l'on ne redouble pas

Jean-Pierre Coenen est instituteur, président de la Ligue des droits de l'enfant et... obstiné. Depuis longtemps, il développe un credo dont il ne varie pas : le redoublement est une maltraitance. Depuis quelques années, il projette d'ouvrir à Bruxelles une école (primaire/secondaire) où le redoublement sera banni. « Ce sera une école normale mais qui intégrera des enfants souffrant de difficultés d'apprentissages ou de handicaps. On veut cette mixité par principe. Et aussi parce que si on réussit à intégrer ces enfants-là, on peut intégrer tout le monde et faire réussir tout le monde. » Les méthodes pour parvenir à la réussite de tous, il les pratique depuis des années dans sa classe. C'est la pédagogie active (« où l'enfant est acteur de ses apprentissages et l'enseignement est un coach »). C'est la remédiation immédiate.

C'est le tutorat entre élèves (celui qui a compris explique à celui qui patage). C'est le travail en équipe. « C'est aussi se centrer sur les apprentissages et arrêter, comme on le fait, d'évaluer tout le temps les élèves : actuellement, au secondaire, l'évaluation mange 60 % du temps scolaire ; au primaire, c'est 40 % ». Le tronc commun (aujourd'hui : 6 - 14 ans), s'allongerait à 16 ans, voire 18 ans si l'élève peine à s'identifier un projet de vie.

Jean-Pierre Coenen souligne que son projet ne laisse pas le politique indifférent (PS, Ecolo et CDH lui ont marqué de l'intérêt). Il reste à convaincre les gens. « La prise de conscience des effets nuisibles du redoublement est surtout forte dans les associations, chez les acteurs de 1<sup>ère</sup> ligne. Mais sur le terrain, attention, il reste des officina-dos du redoublement. »

Envie de leur envoyer à message, à ceux-là ? « Au moins leur dire que la réussite de tous n'entraîne pas de nivellement par le bas. Au contraire. Le niveau monte et tout le monde progresse - chose prouvée depuis bien longtemps ! »

P.BN



C'est la pratique qui doit convaincre les enseignants, rien d'autre !

### Convaincre, avant de réformer

C'était en début de législature. Quand les désormais classiques (et annuels) « indicateurs » de l'enseignement avertissent la ministre de l'Éducation des taux importants d'échec en... 3<sup>e</sup> maternelle. Marie-Dominique Simonet charge alors les universités ULG et ULB d'étudier ce qui fonde cette curieuse (et sale) manie. Dans leurs conclusions, les universités, notamment, déconseillaient d'interdire froidement le redoublement : il faut plutôt chercher à convaincre les enseignants. L'idée a fondé l'opération « Décolage », consistant à proposer à des écoles fondamentales qui le souhaitent de s'attaquer à l'échec (et singulièrement à la chaudière entre maternel et primaire), selon des formules qu'elles mettraient au point elles-mêmes. Des formations ont été proposées en préalable - il s'est notamment agi d'ébranler les représentations (positives) que les enseignants se font du redoublement. Ensuite, et moyennant des appuis (documents, kits pédagogiques, site internet, conseillers pédagogiques, etc.), les écoles se sont mises à expérimenter des systèmes. Les formules testées sont souvent très simples. Ici, un centre PMS s'est mis à assurer un suivi contenu, (et non plus ponctuel) des élèves ; il participe aux réunions des enseignants et quand une difficulté est détectée chez un enfant, l'intervention est immédiate. Là, une école expérimente le tutorat entre élèves À l'origine, le cabinet espérait mobiliser une quarantaine d'écoles. Elles sont plus de 300, aujourd'hui (soit une école fondamentale sur 6) et 75 CPMS (soit un sur deux).

D'ici janvier 2015, « Décolage » aura fait l'objet d'une évaluation globale. « L'idée de l'opération, c'était que la pratique doit amener les enseignants à réaliser que le redoublement est une mesure négative, résume Gaëlle Gaëthane Chapelle, conseillère au cabinet de l'Éducation. C'est une stratégie contraire à ce qui a toutefois été essayé, où l'on a dé-créé que le redoublement était à éviter - et l'on pensait, à tort, que cela ferait changer les pratiques. C'est la pratique qui doit convaincre les enseignants - ça, et rien d'autre ! »

P.BN

## ecolo Soutenir les enseignants

Chez les verts, on estime qu'il faut un véritable tronc commun jusqu'à l'âge de 14 ans. Ecolo consacre un chapitre entier au soutien des enseignants : le parti propose de renforcer l'accompagnement des jeunes professeurs et cela à la lumière d'un chiffre-clé - aujourd'hui, 35 % des jeunes enseignants abandonnent leur métier avant d'avoir passé 5 ans dans l'enseignement. Le parti souhaite aussi adapter la formation initiale aux réalités du métier. Ce projet mesure tiendrait en deux temps : d'une part, des mesures immédiates visant à mieux former les formateurs et à renforcer les stages ; d'autre part, une réforme progressive, à l'horizon 2022, de la formation proprement dite. Pour stimuler l'action des équipes éducatives, Ecolo suggère d'alléger le travail administratif des chefs d'établissement, pour leur permettre d'être de réels coordinateurs d'équipe. Les verts proposent encore de « tendre vers la gratuité effective de l'enseignement obligatoire ». Rien, dans leur programme, n'est précisé en ce qui concerne la remédiation.

### PS Offrir des repas chauds gratuits à midi

Le PS a choisi de mettre la lutte contre l'échec scolaire au centre de son programme électoral. Trois mesures phares concernent les primaires. Concrètement, le PS propose d'engager 1.000 profs pour la remédiation. Coût : 41 millions d'euros. Les socialistes entendent aussi encourager le passage aux heures de 45 minutes, formule neutre budgétairement qui permet de récupérer un peu de temps pour les profs, disponibles alors pour des heures de remédiation. Le PS propose aussi la gratuité de l'étude dirigée jusqu'à 18 h et des garderies de midi. Coût estimé : 62 millions. La dernière proposition a particulièrement retenti dans la presse : un repas chaud gratuit le midi. La mesure imaginée par le PS concerne les écoles maternelles et primaires ; elle requiert, selon Paul Magnette, un budget de 231 millions. Le PS propose aussi un tronc commun jusqu'à la fin de la troisième secondaire ainsi qu'une généralisation de l'alternance école-entreprise. Enfin, les socialistes souhaitent rationaliser les bassins scolaires (entités locales visant à adapter l'offre de l'école aux métiers en pénurie selon la région).

### MR Généraliser progressivement la remédiation immédiate

Dans son programme, le MR développe un chapitre sur la lutte contre l'abandon scolaire prématuré : 12,3 % des élèves belges y seraient confrontés. En guise de mesure principale, les libéraux se proposent de généraliser progressivement la remédiation immédiate et personnalisée. « Il faut intervenir dès la première difficulté pour empêcher d'entrer dans la spirale de l'échec qui conduit trop souvent au redoublement ou à l'abandon scolaire. » Ils suggèrent aussi de mobiliser tous les acteurs de l'école en faveur de la persévérance scolaire : le MR se dit favorable à la suppression de la possibilité de s'absenter sans motif et il souhaite aussi évaluer la faisabilité d'une sanction financière (sanction administrative, allocations familiales) du non-respect de l'obligation scolaire. Enfin, le parti se positionne pour un meilleur soutien des jeunes enseignants, via une formule de tutorat, et pour un renforcement des liens école-travail, via un renforcement des stages.

### Financer les écoles de manière égalitaire

Le centre démocrate humaniste se propose de renforcer le tronc commun d'apprentissage, en définissant une trajectoire dès l'entrée à l'école jusqu'à la fin de la deuxième secondaire. Le CDH souhaite aussi renforcer l'enseignement des savoirs de base dans toutes les filières de l'enseignement et en particulier dans l'enseignement qualifiant. Un renforcement des liens école-entreprise est aussi prôné. Dans son programme éducationnel, le CDH consacre un point entier au financement équitable des différents réseaux : « Un enseignement moderne requiert que chaque élève soit traité de la même manière, et que les différents réseaux bénéficient des mêmes normes de financement. Ce financement plus égalitaire doit également permettre de renforcer la collaboration entre les écoles, par bassins scolaires notamment, afin de veiller à ce que l'on n'offre pas les mêmes options dans chaque école alors que d'autres besoins ne sont pas couverts. »

### DF Investir dans les écoles de devoirs

Les fédéralistes démocrates francophones souhaitent que des « mesures concertées et fortes » soient prises pour combattre le décrochage scolaire. « Il faut actionner les dispositifs d'accrochage scolaire qui sont éparpillés et, bien souvent, manquent de suivi, lit-on dans le programme. En Wallonie, l'administration ne procède au contrôle qu'une fois tous les deux ans. Un jeune qui décroche à 15 ans, après avoir doublé deux fois, aura 18 ans avant d'être repéré par l'administration. C'est tout simplement insuffisant ! » Le FDF prône donc une simplification administrative. Autre proposition : investir dans les écoles de devoirs, en pérennisant leur financement. Pour y parvenir, le FDF veut une centralisation ou au moins une concertation plus importante entre la Communauté française et la Cofoc (Commission communautaire française). On propose aussi de mettre en place un tutorat des élèves, assuré par les étudiants d'école normale. En matière de tronc commun, le FDF souhaite mettre en place un véritable continuum pédagogique de la 3<sup>e</sup> maternelle à la 2<sup>e</sup> secondaire.

A.-C.B.